207C1092
FR00004025062-FS531

13 juin 2007

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SOITEC SILICON

(Eurolist)

Par courrier du 11 juin 2007, la société Morgan Stanley & Co International Plc (25, Cabot Square, Canary Wharf, Londres E14 4QA, Royaume-Uni), contrôlée par Morgan Stanley, a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 juin 2007, le seuil de 5% du capital de la société SOITEC SILICON et détenir alors 4 113 352 actions SOITEC SILICON représentant autant de droits de vote, soit 5,005% du capital et 4,43% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuil résulte notamment d'opérations de prêts emprunts de titres.

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 82 185 104 actions représentant 92 756 777 droits de vote.